



AVIS PUBLIC – CONSULTATION ÉCRITE

Plan d'implantation et d'intégration architectural – Zone C-05 (route 117)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 mars 2022, le conseil municipal a adopté le projet de *Règlement 607-7 modifiant le Règlement 607 sur les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)*.
2. Ce projet de règlement vise à modifier le *Règlement sur les PIIA numéro 607* afin d'assujettir la zone C-05 aux objectifs et critères applicables à la route 117.
3. Une présentation détaillée du projet peut être consultée sur le site web de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://valdavid.com/calendrier-citoyen/consultation-ecrite-modification-reglementaire-607-7-piia/>
4. Le projet de règlement peut être consulté en personne à la mairie lors des heures normales d'ouverture ou en ligne, en suivant le lien ci-dessus.
5. Selon la procédure normale, le projet de règlement devait faire l'objet d'une assemblée publique de consultation, mais en raison de la crise de la COVID-19 et conformément aux directives gouvernementales, cette assemblée publique est remplacée par un appel de commentaires écrits.
6. En conséquence, une consultation écrite aura lieu du **17 mars au 1^{er} avril 2022**. Pendant cette période, les citoyens et citoyennes peuvent transmettre leurs commentaires via les méthodes suivantes :
 - Courriel : juridique@valdavid.com
 - Courrier postal : Mairie – Consultation écrite, 2579, rue de l'Église, Val-David, J0T 2N0

DONNÉ À VAL-DAVID, le 17 mars 2022

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint